

PREMIERS RELAIS UTILES A QUI VOUS ADRESSER

Paris : Bernard Massera [Paris 18] - 06 08 54 75 98 —
Collectif 18 des Assos Citoyennes- bm18@club-internet.fr

Nord-ouest : Gilles Rouby [le Mans] - 06 87 17 67 18 —
Collectif Sarthois - collectif72@associations-citoyennes.net
Francis Le Hérissé [Rennes] - 02 99 64 71 54 – CAC
Rennes et Rennes métropole - francis.le-herisse@orange.fr

Nord-est : Xavier Galand [Lille] - 03 20 52 12 02 – CAC
NPDC/MRES - x.galand@mres-asso.org

Nord-centre : Prisca Baldet [Beauvais] – 06 79 55 15 41 –
CLAC Oise – priscaprice@yahoo.fr

Sud-est : Alain Manac'h [Grenoble] - 06 88 46 96 45 —
alainmanach@orange.fr
Collectif Gardois des Associations Solidaires Jean-Claude Maurin
[Nîmes] –maurin.jc@wanadoo.fr ou collectifsolidaire30@gmail.com

Sud centre : Juliette Guttin [Montpellier] - 06 70 70 51 25 —
forum.cnp@gmail.com

Sud-ouest : Amélie Ramblière [Poitou-Charentes]
- 05 46 91 98 79 — actpca@orange.fr
Bruno Bourgarel [Toulouse] - 06 12 01 91 60 —
arcenciel.sud@laposte.net

National : Isabelle BOYER - 07 70 98 78 56 —
isabelle@associations-citoyennes.net

Yves GUERRE - 03 44 39 88 28 —
arcencieltheatre@orange.fr

Textes de référence :

- La [Charte de principe](#) du CAC et [Présentation du CAC](#)
- L'Appel : [Pas de société solidaire sans assos citoyennes](#)
- Mobilisations : [Non à la disparition des assos](#), les [élections municipales](#) et [européennes](#)
- La [lettre ouverte au Premier ministre](#) (2013)

LIVRET D'APPUI

À LA CONSTITUTION DE COLLECTIFS LOCAUX D'ASSOCIATIONS CITOYENNES



Se dit « citoyenne » toute association dont le projet, au-delà de la satisfaction de ses membres, s'adresse à l'intérêt général et se préoccupe du « bien commun ».

Octobre 2014

Collectif des Associations Citoyennes
Chez Peuple et Culture
108, Rue St Maur - 75011 Paris
Tel : 07 70 98 78 56

Mel : contact@associations-citoyennes.net

Sites : www.associations-citoyennes.net

www.nondisparitionassociations.net



Il n'est pas si difficile de provoquer un rassemblement local susceptible de donner naissance à un **Collectif local d'associations Citoyennes**.

Ce qui fera la différence, c'est d'abord la détermination d'une personne ou d'un groupe de personnes.

Il paraît absolument nécessaire de faire apparaître cette action comme n'étant pas en concurrence avec les organisations qui existent déjà (CPCA, CRAJEP, etc) mais comme un lieu "informel" de rencontres, de débats, de connaissance mutuelle, d'échanges sur les actions porteuses d'alternatives à la logique dominante et de **résistance à la mise en difficulté des associations**.

Un lieu où se pensent, se discutent aussi, de nouvelles manières d'entrer en relation avec les pouvoirs publics.

Plusieurs entrées sont possibles pour provoquer une rencontre : proposer de venir parler de ses difficultés, de son projet, chercher comment on peut s'organiser pour **résister à la marchandisation des actions associatives, construire des actions de coopération et de solidarité, informer** à propos des analyses et des propositions du CAC national (et d'autres luttes), imaginer des formes d'actions collectives, venir pour débattre de la spécificité des associations "citoyennes", demander à ce que quelqu'un vienne de l'extérieur, etc...

La convivialité est un élément qu'il ne faut pas perdre de vue (repas ensemble, pot amical) et aussi des méthodes d'éducation populaire qui ouvrent des espaces de dialogue dans lesquels tous les participants peuvent trouver leur compte.

Il ne faut pas craindre d'être peu nombreux au début.

Il ne s'agit pas de constituer un contre pouvoir ou une organisation de plus, mais **d'amorcer un regroupement solidaire et coopératif pour que les associations qui se préoccupent de citoyenneté se parlent et s'épaulent**.

Nous pouvons mettre deux options à votre disposition :

- rencontre avec Didier Minot autour [de son livre](#),
- conférence populaire autour d'un thème.

Bon courage et n'hésitez pas à nous contacter et à consulter le site www.associations-citoyennes.net

6 propositions pour prendre en compte le rôle fondamental des associations dans la société

1. Renforcer le rôle des associations en matière de démocratie participative, de participation citoyenne et d'éducation à la citoyenneté en redonnant toute sa place à l'engagement bénévole, en favorisant l'accès des citoyens au débat public et leur participation à la décision publique.

2. Construire de nouvelles relations entre associations et collectivités, confrontées aux mêmes enjeux de survie des territoires, en développant des actions partenariales pérennes dans un esprit de complémentarité et de reconnaissance réciproque du rôle de chacun. Multiplier les [chartes d'engagements réciproques](#).

3. Créer de nouvelles modalités de financement pour les actions porteuses d'intérêt général ou d'utilité sociale, afin de les sécuriser dans la durée, en distinguant clairement les activités lucratives des activités économiques d'utilité sociale, en préservant du marché certains secteurs d'activités correspondant à des besoins de société auxquels ne peuvent répondre des entreprises privées. Sécuriser par la loi les actions menées au service de l'intérêt général et respectant certains critères élaborés en concertation avec l'ensemble des parties prenantes au projet (Etat, collectivités territoriales, associations, partenaires sociaux, mécènes...).

4. Impulser une réforme des collectivités territoriales qui prenne en compte la citoyenneté des citoyens et leurs associations.

5. Mettre en œuvre une autre MAP (Modernisation de l'Action Publique faisant suite à la RGPP), qui ne réponde pas qu'au seul critère de diminution des dépenses publiques qui détruit les services publics et l'administration.

6. Peser sur l'élaboration de la réglementation européenne, afin d'exclure du champ de la concurrence les actions porteuses d'intérêt général, économiques ou non. Au-delà, il serait nécessaire de développer un droit européen de l'intérêt général appuyé sur la charte des droits fondamentaux des peuples, au sein desquels serait reconnu de façon positive le droit d'association.

PLUS EN DETAIL : http://www.associations-citoyennes.net/?page_id=3424

